



## Procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2022 à 20H30

Date de convocation : 08/04/2021 Date d'affichage : 08/04/2021	<b>Président</b> : Mme LATCHÉ Catherine <b>Présents (09/11)</b> : MM. CALMETTES Philippe-DORMIN-DESPLATS Christel-GAYRAUD Bérengère-GUERARD Marc- LATCHÉ Catherine-LUPION Stéphane-MERCADIER Sébastien-SALVY Aurélie-SATIAT Christophe.
Nombre de membres En exercice : 11 Présents : 9/11	<b>Absentes excusées (2/11)</b> : BORNES Virginie - JOUSSEAUME Cendrine <b>Procurations (2)</b> : Virginie BORNES à GUERARD Marc JOUSSEAUME Cendrine à Christophe SATIAT <b>Secrétaire de séance</b> : SATIAT Christophe

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h30.

Monsieur Christophe SATIAT a été désigné à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal secrétaire de séance.

Madame le Maire appelle les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14/03/2022. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### 1/DELIBERATION 1 : approbation du Compte de Gestion 2021

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Votants : 11 (dont 2 procurations) Exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

### 2/ DELIBERATION 2 : vote du Compte Administratif 2021

**Mme LATCHÉ Catherine, Maire, non présente, non votante lors du vote du CA 2021.**

**Mme GAYRAUD Bérengère préside la séance et présente le Compte Administratif 2021 de la commune :**

#### Exécution du Budget 2021

#### REALISATION DE L'EXERCICE 2021

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
Section de Fonctionnement	233 674.98	254 117.39	
Section d'Investissement	17 030.65	31 985.97	

#### REPORTS DE L'EXERCICE 2020

Report en section de Fonctionnement		+ 94 609.77	
Report en section d'Investissement	- 14 031.03		

**TOTAL DES REALISATIONS 2021 264 736.66 380 713.13**

#### RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022

Section de Fonctionnement	0	0	
Section d'Investissement	24 000.00	9 915.00	

#### RESULTAT CUMULE

Section de Fonctionnement	233 674.98	348 727.16	
Section d'Investissement	55 061.88	41 900.97	

**TOTAL CUMULE 288 736.66 390 628.13**

**Votants : 10 dont 2 procurations Exprimés : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

**Le Compte Administratif 2021 est adopté à l'unanimité.**

### 3/ DELIBERATION 3 : Affectation du résultat 2021 sur BP 2022

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice	20 442.41
Résultats antérieurs reportés	94 609.77
<b>C. Résultat à affecter</b>	<b>115 052.18</b>
Solde d'exécution d'investissement	14 955.32
D001.déficit de financement	- 14 031.03
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 14 085.00
Excédent de financement	
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 13 160.71</b>
<b>Affectation</b>	
<b>1) Affectation en réserve R1068 investissement</b>	<b>13 160.71</b>
<b>2) Report en fonctionnement R002</b>	<b>101 891.47</b>

Votants : 11 (dont 2 procurations) Exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat tel que décrit ci-dessus.

### 4/ DELIBERATION 4 : Vote des taxes directes locales des taux d'imposition (TFPB et TFPNB) pour 2022

Madame le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de : **maintenir en 2022 comme suit les taux au niveau de ceux de 2021**

TAXES	Taux 2021 (rappel)	Taux 2022
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	37.48 %	37.48 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	61.83 %	61.83 %

Votants : 11 (dont 2 procurations) Exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter pour 2022 les taux suivants :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 37.48 % Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 61.83 %

### 5/ DELIBERATION 5 : Vote du Budget Primitif 2022

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
<b>Vote des crédits</b>	<b>348 174.47</b>	<b>246 283.00</b>
<b>RAR de l'exercice précédent</b>		
<b>Résultat de fonction. reporté</b>		<b>101 891.47</b>
<b>Total de la section Fonction.</b>	<b>348 174.47</b>	<b>348 174.47</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	Dépenses	Recettes
Vote des crédits	32 474.02	45 634.73
RAR de l'exercice précédent	24 000.00	9 915.00
Solde d'exécution Sect.Inv.reporté		+ 924.29
<b>Total de la section Invest.</b>	<b>56 474.02</b>	<b>56 474.02</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>404 648.49</b>	<b>404 648.49</b>

**SUBVENTIONS 2022 – IV Annexes B1.7**

Comité des fêtes :	5 200	Amicale RPI Trebons :	100
Cheveux d'Argent :	400	OCCE Coopérative scolaire RPI :	800
Chasse :	500	Plumetis :	1 000
Anciens Maires et Adjoints :	100	Voyage scolaire CM1-CM2 :	430

**Votants : 11 (dont 2 procurations) Exprimés : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0**

**Questions diverses :**

- City Park et aire de jeu (sans la dalle) : Devis reçu pour 47 000 €- Ce devis est semblable à celui de Montgiscard
- Rénovation électrique salle des fêtes : réalisation des travaux juillet/août
- SDHEG : création de l'armoire électrique pour sécuriser les manifestations réalisées sur l'esplanade- coût de l'opération 23 498 € subventionnée à hauteur de 70 % par le SDEHG et 7 000 € reste à charge de la commune.
- Economie d'énergie : réflexion sur l'extinction des éclairages publics la nuit
- RESEAU 31 : assainissement collectif inscrit au programme 2024/2026 (construction station d'épuration + raccordement par tranche de travaux)

Fin de séance 22H45